

RANDONNEURS DE MANDEURE

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire

L'an deux mil dix sept le dix sept novembre à dix sept heures quinze, les membres de l'association des Randonneurs de Mandeuire se sont réunis en assemblée générale salle du Majestic de Mandeuire conformément au programme et planning établis par le comité.

L'assemblée est présidée par Monsieur Claude BOUHELIER en sa qualité de président. Madame Jeannine VIGEZZI et Monsieur Julio GOMEZ assurent le secrétariat.

Monsieur le Président constate que 61% des membres à jour de cotisation sont présents. (68 personnes)

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice
- Approbation du rapport d'activités 2017.
- Montant cotisation annuelle.
- Licences FFRP
- Approbation du calendrier des activités 2018
- Renouvellement des membres du conseil d'administration
- Questions diverses

Rapport financier

Après lecture, par le président, du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice deux mil dix sept, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté. **Le bilan financier pour l'exercice est positif : + 3792,98 €**

Un membre actif demande à consulter les divers dossiers de la trésorerie, Le président répond qu'ils sont disponibles et consultables en fin de séance.

Dès lors, quitus de sa gestion est donnée au trésorier pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée

Rapport moral et d'activités

Le Président commente les diverses actions qu'il a menées avec son comité au cours de l'année écoulée.

- Effectifs : 111 adhérents en **augmentation de 3.** (61 femmes et 50 hommes)
- 3 réunions du conseil d'administration dans l'année.
- 1 réunions de tous les membres actifs
- 17 réunions : Mairie de Mandeuire, URV, FFRP.
- Moments de convivialités : Soirée galettes 78 personnes, Marche gourmande ACCA 10 participants, journée barbecue 34 participants, repas fin d'année 52 personnes, AG & diaporama 68 personnes.
- Sentiers et matériels :
René VIGEZZI fait un compte rendu des travaux faits en cours d'année soit environ 260 heures de travail
- Formations:
PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) : Jocelyne MERAUX; Jean Claude MAUVAIS; Jean Louis château

Module de base Animateur de Randonnée: Jean Louis château

Animateur marche nordique : Jocelyne MERAUX; Christian MERAUX; Daniel LAZZAROTTO

Lecture de carte IGN : Deux journées animées par Jean Claude GREMILLET 25 participants

Monsieur GOMEZ présente un état des randonnées faites dans l'année :

- vingt huit randonnées à la journée, participation 462 personnes.
- Vingt deux randonnées en demi-journée, participation de 612 personnes.
- Trois randonnées avec repas
- Neuf marches douces et 86 participations
- Vingt trois initiations et marche nordique et 75 participants
- Une marches de nuit sportive et 8 personnes
- Marche populaire participation 764 personnes.
- Semaine en Ardèche 37 personnes.
- Week-end dans le Haut Doubs 30 personnes

Ces actions sont adoptées à l'unanimité.

Cotisations 2018

Le montant de la cotisation pour l'année 2018 est proposé par le Conseil d'Administration à **12 euros** par personnes quel que soit le type de randonnées effectuées. Sans changement

Licences FFRP: Obligatoire pour séjours et marche nordique montant 25€ (2018)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Mise en place du calendrier des manifestations pour l'année 2018 :

- La soirée galettes le vendredi 19 janvier au Majestic à 19h30.
- Un week-end dans les Vosges est prévu du 1 au 3 juin
- Trois demi-journées marches avec repas à midi (gras double; gigots; restaurant en fin d'année) sont programmées.
- La marche populaire est maintenue et programmée au 7 octobre.
- Marche douce 1 par mois de mars à novembre
- Marche nordique le mardi et samedi matin
- Marche sportive 6 au programme généralement le mardi
- Les randonnées à la journée du dimanche, du jeudi et demi randonnée du jeudi sont maintenues.
 - Dimanche : 23 journées
 - Jeudi : 11 journées
 - Jeudi : 35 demi-journées
 - Nuit sportive : 1 nuit deux jours
- Séjour d'une semaine en Auvergne du 2 au 9 sept
- L'assemblée générale et la soirée diapo se dérouleront le même jour l'une après l'autre, la date sera confirmée ultérieurement en fonction des disponibilités des salles.

A noter :

- 34 volontaires** se sont proposés pour encadrer et conduire ces **88 propositions d'activités.**
- Proposition de marches stables par rapport à 2017. (85 en 2017)
- Suite à une intervention d'un membre dans le public:
- Après les randonnées une pâtisserie , une boisson est offertes par l'accompagnateur, ce rituel très conviviale s'est établi au cours des années. Cependant il peut devenir une contrainte pour certains. Il faut savoir que cette habitude n'est pas une obligation et ne doit pas freiner les accompagnateurs éventuels à proposer une sortie. Le comité étudiera cette question.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Renouvellement du comité

Après rappel par Monsieur le Président de l'élection du conseil d'administration et prenant acte de la candidature de MM GOMEZ Julio, VIGEZZI René (tous deux sortants) tenant compte du souhait de non renouvellement de Mme Claude BOUHELIER et M Claude BOUHELIER, tenant compte qu'aucune candidature nouvelle a été présentée:

MM GOMEZ Julio, VIGEZZI René **sont déclarés régulièrement réélus :**

Questions diverses: sans

Orientations pour 2018

Stages et Formations:

Poursuivre les efforts sur la formation:

Favoriser les stages animateurs bénévoles avec la FFRP.

Participation à stage « marche nordique »

Lecture de cartes

Fournitures:

Équiper tous les accompagnateurs de randonnées d'un gilet fluorescent de qualité (indispensable pour la sécurité)

Achat d'un taille haie thermique

Achat d'un pc portable (vu les incidents avec le matériel emprunté à des privés)

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18 heures 30

Le Président
Claude BOUHELIER

Le secrétaire de séance
Julio GOMEZ

